



POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE PARTICULIERS ET ENTREPRISES

CERAP
L'assurance comme personne

6 RUE PATIS TATELIN - CS 20825 - 35708 RENNES CEDEX 7
T : 02 99 30 72 30 F : 02 99 30 14 75 - info@cerap.com - www.cerap.com

Conseil & Courtage en assurances de personnes

SAS de Courtage en assurances au capital de 214 000 Euros - APE 6622Z - RCS Rennes 390 543 270.
Garantie Financière et Assurance de Responsabilité Civile et Professionnelle conformes aux articles L. 512-6 et L. 512-7 du Code des Assurances.
Immatriculée au fichier ORIAS sous le N° 07 000 791 (www.orias.fr) - Soumise au contrôle de l'ACPR Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution.

RESUME DE NOTRE POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE

Contexte. CERAP est une entreprise indépendante spécialisée dans le conseil, le courtage et la gestion de contrats d'assurances de personnes. CERAP attache une haute importance à la protection des données personnelles. Dans ce contexte, nous souhaitons vous informer sur les données personnelles que nous collectons, sur la manière dont ces informations sont utilisées et sur vos droits. Par « données personnelles » on entend toute information identifiant directement ou indirectement une personne physique. Il peut s'agir d'un nom, d'une adresse postale, d'une adresse email, d'un numéro de téléphone, d'un numéro de sécurité sociale, d'un identifiant de connexion informatique, d'informations liées à l'exécution de contrats d'assurance (déclaration de sinistres, arrêts de travail, etc.). Le détail des catégories de données vous concernant que CERAP peut être amené à collecter est indiqué dans la présente Politique de confidentialité (voir point 1).

L'identité du responsable de traitement de vos données. CERAP, société par actions simplifiées (SAS), immatriculée sous le numéro 390543270 au registre du commerce et des sociétés de Rennes, ayant son siège social 6 Rue du Pâtis Tatelin, 35700 Rennes, est responsable du traitement de vos données pour les traitements de données effectués en sa qualité de courtier en assurance. Lorsque CERAP agit en qualité de délégataire de gestion pour le compte d'un assureur, il peut alors agir en qualité de sous-traitant ou de coresponsable avec l'organisme d'assurance. Les modalités des traitements réalisés dans ce cadre font alors l'objet d'une information spécifique dans votre contrat d'assurance ou dans des documents d'information ou la politique de confidentialité de votre assureur, en complément de la présente Politique de confidentialité.

Nous collectons et traitons vos données principalement pour rechercher et gérer la souscription de contrats d'assurances qui seront conclus entre vous et les assureurs ou entre votre employeur et les assureurs (assurances collectives), dans le respect de nos obligations légales et réglementaires (notamment lutte contre la fraude, le blanchiment et le financement du terrorisme), vérifier la solvabilité de nos clients, modéliser des risques à assurer, gérer et améliorer notre relation client et nos services, proposer de nouveaux services ou de nouvelles offres ou promouvoir CERAP, gérer et faciliter la navigation sur notre site Internet et applications le cas échéant effectuer de la prospection commerciale, gérer les contrôles des autorités administratives, notamment l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution), gérer les contrôles des compagnies d'assurance, gérer les réclamations clients, gérer la facturation, les éventuels impayés et contentieux, gérer vos droits rappelés ci-dessous.

Les fondements juridiques des traitements de vos données varient selon les traitements concernés. Nos traitements sont fondés, en fonction des finalités envisagées et de la nature sensible ou non des données, sur votre consentement ou les intérêts légitimes de CERAP ou de votre employeur (assurance collective) ou l'exécution des contrats conclus avec vous (ou votre employeur) ou l'exécution de mesures précontractuelles prises à votre demande (ou à la demande de votre employeur) ou encore le respect des obligations légales auxquelles CERAP est soumis.

Certaines données doivent être obligatoirement collectées. Les conséquences d'un défaut de collecte dépendent des situations. Il peut s'agir de l'impossibilité de conclure ou d'exécuter un contrat avec CERAP ou avec les assureurs ou pour CERAP de répondre à ses obligations légales ou réglementaires.

Certaines données nécessaires aux finalités poursuivies par CERAP sont des données dites sensibles ou hautement personnelles (données médicales ou données de santé, numéro de sécurité sociale, etc. – voir point 1 de la présente Politique de confidentialité).

Afin d'accomplir les finalités précitées, peuvent avoir accès à vos données personnelles les différents services internes de CERAP, des organismes d'assurance, nos sous-traitants réalisant des prestations pour notre compte (subdélégataire et prestataires informatiques), des mandataires indépendants ou co-courtiers, certaines professions réglementées telles que des avocats, notaires, commissaires aux comptes ainsi que les autorités financières, judiciaires ou agences d'Etat, organismes publics et autorités de régulation auprès desquelles CERAP peut, notamment dans le cadre d'une procédure, d'un litige, d'un contrôle et/ou d'une requête être tenue de divulguer certaines données, sur demande et dans la limite de ce qui est permis par la réglementation.

Protection de la vie privée des tiers. Vous êtes susceptibles de communiquer à CERAP des données personnelles concernant des tiers (notamment sur votre entourage ou sur les salariés de votre entreprise et les membres de leur entourage si vous êtes employeur souscrivant une assurance collective). Le traitement de ces données doit être fait dans le respect de la réglementation applicable. Nous attirons votre attention sur le fait que la réglementation applicable exige notamment la communication à ces personnes de certaines informations sur le traitement de leurs données par CERAP. Vous devez vous assurer de la communication de la présente Politique de confidentialité à ces tiers concernés avant toute communication de leurs données à CERAP.

Les durées de conservation de vos données varient en fonction de la nature des données concernées, de la finalité des traitements ou encore de la durée de la prescription légale.

Vous avez des droits. Selon les finalités des traitements concernés et si les conditions posées par la réglementation sont remplies, vous pouvez demander à CERAP l'accès à vos données personnelles, leur rectification ou leur effacement ou demander la limitation d'un traitement de données ou encore exercer votre droit à la portabilité de certaines données et définir des directives concernant le sort de vos données personnelles après votre décès.

Vous pouvez aussi vous opposer à certains traitements ou retirer votre consentement à un traitement lorsque ce traitement est fondé sur votre consentement.

Vous disposez également du droit de ne pas faire l'objet d'une décision individuelle automatisée.

Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07

Vos données ne font pas l'objet de transferts en dehors de l'Union européenne.

Nous avons désigné un délégué à la protection des données. Notre délégué à la protection des données peut être contacté à [dpo@cerap.com] et à l'adresse postale suivante : CERAP, Délégué à la protection des données, 6 Rue du Pâtis Tatelin, 35700 Rennes.

Pour en savoir plus, nous vous recommandons de prendre connaissance de la politique de confidentialité complète ci-dessous.

Politique de confidentialité de CERAP

CERAP est une société par actions simplifiées, immatriculée sous le numéro 390543270 au registre du commerce et des sociétés de Rennes, ayant son siège social 6 Rue du Pâtis Tatelin, 35700 Rennes.

Soucieux de la protection des données personnelles vous concernant, nous respectons la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite loi « Informatique et Libertés » (la « **loi Informatique et Libertés** ») et le règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données dit règlement général sur la protection des données ou RGPD (le « **RGPD** »).

La présente politique de confidentialité (la « **Politique de confidentialité** ») vous informe sur les modalités dans lesquelles CERAP recueille et traite vos données personnelles. Elle s'applique à toute donnée personnelle que nous collectons auprès de vous ou qui nous est fournie par un tiers et qui peut vous concerner.

Elle vous précise les informations essentielles communes à tous les traitements mis en œuvre par CERAP et pourra être complétée par d'autres informations complémentaires selon les contrats conclus avec CERAP ou les organismes d'assurances.

Elle n'est pas de nature contractuelle et ne crée pas d'obligation au-delà de ce qui est déjà prévu par la réglementation précitée en matière de protection des données personnelles ou par les engagements contractuels entre CERAP et vous (ou votre employeur).

IMPORTANT : La présente Politique de confidentialité vous informe principalement sur les traitements de données personnelles dont CERAP est responsable en qualité de courtier en assurances.

CERAP peut également agir en qualité de délégataire de gestion pour le compte d'un assureur. Dans ce cadre, CERAP gère l'exécution du contrat d'assurance pour le compte de l'assureur ou conjointement avec l'assureur. Des traitements de données supplémentaires sont alors réalisés par CERAP en qualité de sous-traitant ou de coresponsable avec la compagnie d'assurance. Les modalités des traitements réalisés dans ce cadre font alors l'objet d'une information spécifique avec votre contrat d'assurance ou dans des documents/notices d'information ou dans la politique de confidentialité de votre assureur, en complément de la présente Politique de confidentialité.

1. QUELLES SONT LES DONNEES QUE NOUS TRAITONS ?

1.1. NOUS TRAITONS DES DONNEES PERSONNELLES « CLASSIQUES »

Dans le cadre de notre activité, nous pouvons être amenés à collecter différentes catégories de données personnelles et notamment :

- des informations relatives à votre identité et à votre état-civil (nom, prénom, date de naissance, lieu de naissance, nationalité, adresse postale (et preuves d'adresse) et électronique, numéro de téléphone, *etc.*) ;
- des informations relatives à votre vie personnelle et à vos habitudes de vie en relation avec les risques assurés (situation familiale : statut marital, régime matrimonial, nombre d'enfants ou de personnes à charges, relations avec l'assuré ou le bénéficiaire, *etc.*) ;
- des informations relatives à votre vie professionnelle (situation professionnelle : statut et profession, salaire, date prévisionnelle de départ à la retraite, *etc.*) ;
- des données relatives à votre situation patrimoniale et financière (estimation du patrimoine global, composition du patrimoine, ressources et charges financières du foyer, montant du ou des contrats d'assurance vie, *etc.*) ;
- des données relatives à votre profil investisseur (objectif de financement, montant de l'investissement, régularité des versements envisagés, *etc.*)
- des données de connexion notamment lors de l'utilisation de nos services en ligne ;
- des données relatives aux interactions avec nos collaborateurs : sur notre site Internet, lors des entretiens et conversations téléphoniques, dans les courriers électroniques, *etc.* ;
- des données nécessaires à lutte contre la fraude, le blanchiment et le financement du terrorisme
- des données nécessaires à la vérification de solvabilité
- des données relatives au règlement des factures : modalités de règlement, remises consenties, reçus, impayés ;

Sauf indication contraire, les services numériques de CERAP ne sont pas destinés à être utilisés par des personnes physiques âgées de moins de dix-huit (18) ans, et si vous avez moins de dix-huit (18) ans, nous vous demandons de ne pas fournir de données à caractère personnel *via* les services numériques de CERAP.

1.2. NOUS TRAITONS DES DONNEES PERSONNELLES SENSIBLES OU HAUTEMENT PERSONNELLES

Nous pouvons être amenés à collecter des données dites sensibles. Les données sensibles sont par définition des données personnelles qui révèlent, directement ou indirectement, votre origine raciale ou

ethnique, vos opinions politiques, vos convictions religieuses ou philosophiques ou votre appartenance syndicale, des données concernant votre santé ou des données concernant votre vie sexuelle ou votre orientation sexuelle. À cet égard, nous pouvons être amenés à collecter :

- si vous êtes une personne politiquement exposée, des données relatives à votre orientation politique ;
- pour certains contrats d'assurance, des données médicales ou relatives à votre santé : condition physique, mentale ou médicale actuelle ou antérieure, blessure ou handicap, diagnostics médicaux, interventions subies et traitements administrés, habitudes personnelles (par exemple, tabagisme, consommation d'alcool), informations relatives aux prescriptions et antécédents médicaux ;
- des données relatives aux demandes d'indemnisation ou sinistres antérieurs ou en cours ayant trait à la santé ;
- des données relatives aux infractions, condamnations et mesures de sûreté soit au moment de la souscription du contrat d'assurance, soit en cours de son exécution ou dans le cadre de la gestion de contentieux.

Nous pouvons aussi traiter des données bancaires vous concernant (RIB, mandat SEPA, autorisation de prélèvement, etc.) et de votre numéro de sécurité sociale (indiqué par exemple sur les bulletins individuels d'affiliation aux contrats d'assurance communiqués à CERAP). Ce ne sont pas des données sensibles au sens de la réglementation, mais ce sont des données hautement personnelles que nous traitons avec une vigilance particulière. Il peut en aller de même pour certaines données relatives à vos besoins et risques à assurer, notamment en matière de soins dentaires, optiques et appareillage auditif et hospitalisation, données relatives à la ou les polices d'assurances.

1.3. NOUS TRAITONS DES DONNEES PERSONNELLES FOURNIES PAR VOUS CONCERNANT DES TIERS

Vous êtes susceptibles de communiquer à CERAP des données personnelles concernant des tiers.

Par exemple, dans le cadre de la souscription à un contrat d'assurance, vous pouvez être amené(e) à nous communiquer des informations concernant :

- votre entourage (des informations relatives à votre conjoint(e), concubin(e) ou partenaire PACS, à vos enfants, à des personnes dont vous avez la charge (notamment nom, prénom, date et lieu de naissance, numéro de sécurité sociale, emploi, handicap, etc.) et toute autre personne dont les données sont nécessaires au contrat recherché et mis en place pour vous par CERAP, notamment les bénéficiaires ;
- les salariés de votre entreprise et leur entourage (y compris leurs bénéficiaires) si vous êtes employeur souscripteur d'une assurance collective (notamment nom, prénom, date de naissance, sexe, situation de famille, date d'entrée dans l'entreprise, salaire brut annuel, type de contrat de travail (CDI, CDD, contrat d'apprentissage etc.), statut, coefficient hiérarchique, nombre d'enfants à charge, etc.) et toute autre donnée nécessaire au contrat recherché

Nous attirons votre attention sur le fait que la réglementation applicable exige notamment la communication à ces personnes des informations figurant dans la présente Politique de confidentialité sur le traitement de leurs données par CERAP.

Vous devez vous assurer de la communication de la présente Politique de confidentialité à ces tiers concernés avant toute communication de leurs données à CERAP et, lorsque ce dernier est nécessaire (notamment en cas de collecte de données sensibles les concernant), du recueil de leur consentement exprès et spécifique dont vous vous portez fort à l'égard de CERAP.

2. D'OU PROVIENNENT VOS DONNEES PERSONNELLES ?

Nous pouvons être amenés à collecter vos données à partir de différentes sources. Elles peuvent nous être communiquées notamment par :

- vous-même ou par les membres de votre famille ou entourage lors de nos échanges (appels téléphoniques, e-mails, rendez-vous, courriers, formulaires papier ou en ligne et autres communications) ;
- votre employeur ;
- d'autres acteurs du marché de l'assurance, tels que les assureurs, et autres intermédiaires (comme des co-courtiers) ;
- nos apporteurs/indicateurs d'affaires ;
- toute base de données en matière de lutte contre la fraude et autre base de données de tiers, en ce compris des listes de sanctions les autorités de contrôle, telles que l'ACPR (l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) ;
- les organismes publics ;
- les administrations sociales et fiscales

Nous pouvons également collecter des données, par le biais de notre site Internet et d'applications le cas échéant, notamment par le biais que des cookies et autres technologies similaires. Pour plus d'informations sur l'utilisation de ces cookies et technologie similaire sur notre site Internet et nos applications le cas échéant.

3. QUELLES SONT LES FINALITES ET QUELS SONT LES FONDEMENTS JURIDIQUES DE NOS TRAITEMENTS DE DONNEES ?

En application de la réglementation, tout traitement de données à caractère personnel doit, pour être licite, reposer sur l'un des fondements juridiques énoncés à l'article 6 du RGPD ou à l'article 9.2 du RGPD s'il s'agit de données dites sensibles.

Le tableau ci-dessous expose les différentes finalités pouvant être poursuivies lors de nos traitements de vos données et les fondements juridiques sur lesquels repose la poursuite de chacune de ces finalités.

Finalités poursuivies	Fondements juridiques
Recherche et souscription des contrats d'assurance impliquant les actions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - identifier et connaître nos clients et, le cas échéant, les bénéficiaires effectifs, conformément aux exigences du Code monétaire et financier, et ce tout au long de notre relation contractuelle ; - étudier vos besoins spécifiques (ou ceux de votre employeur) afin de proposer des contrats d'assurance adaptés à ces besoins (nécessitant notamment une appréciation des risques à assurer) ; - rechercher auprès des compagnies d'assurances les contrats les plus adaptés à ces besoins ; - transmettre les données des assurés et des bénéficiaires aux compagnies d'assurances sélectionnées pour vous en vue de l'établissement de contrats adaptés à vos besoins ; - gérer la signature des contrats entre vous et les compagnies d'assurance ; - gérer informatiquement les dossiers vous concernant ; - échanger avec vous ou avec votre employeur par tous moyens de contacts (téléphone, email, courrier, etc.). 	Nécessaire à l'exécution du contrat auquel vous êtes partie ou exécution de mesures précontractuelles prises à votre demande. Intérêt légitime de votre employeur pour les assurances collectives (respect de ses propres obligations légales et aide au choix d'une police d'assurance adaptée à son entreprise). En cas de collecte de données sensibles : recueil du consentement explicite ou données manifestement rendues publiques. Respect des obligations légales auxquelles CERAP est soumis.
Gérer et améliorer notre relation client et nos services, ce qui implique : <ul style="list-style-type: none"> - d'organiser des programmes de fidélisation et des enquêtes de satisfaction (sondages) ; - d'adresser des invitations aux événements de CERAP de réaliser des statistiques commerciales ou de performance (notamment <i>reporting</i> d'activités) ; - de gérer et améliorer la navigation sur notre site internet. 	Intérêts légitimes de CERAP (amélioration de nos prestations et de nos offres - suivi de la relation client).
Modéliser les risques.	Intérêt légitime de CERAP (établir des modèles de risque afin de mieux placer les risques de ses clients auprès des assureurs).
Prospection commerciale (envoi de newsletters ciblées ou de courriers ciblés ou appels téléphoniques, invitations à des événements.	Intérêt légitime de CERAP (développement commercial) pour la prospection par voie postale ou téléphonique ou pour la prospection de clients actuels pour des services similaires quel que soit le moyen de communication. Consentement de la personne concernée pour la prospection par voie électronique de prospects non encore clients.
Assurer la sécurité des personnes et des biens	Intérêt légitime de CERAP et des tiers.
Lutter contre la fraude, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.	Respect des obligations légales auxquelles CERAP est soumis.
Vérifier la solvabilité.	Intérêt légitime de CERAP (prévention contre les impayés).
Gérer les contrôles des autorités administratives, notamment l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution).	Respect des obligations légales auxquelles CERAP est soumis.

Gérer les contrôles des organismes d'assurance.	Intérêts légitimes de CERAP et des organismes d'assurances (vérification du respect des contrats et des obligations légales).
Gérer la facturation, le suivi des impayés et des contentieux.	Intérêts légitimes de CERAP (comptabilité, recouvrement, anticipation et gestion de contentieux, constatation, exercice ou défense d'un droit en justice).
Gérer les réclamations clients.	Obligations légales auxquelles CERAP est soumis.
Gérer vos droits rappelés au point 6.	Respect des obligations légales auxquelles CERAP est soumis.
Transmission de portefeuilles clients, vente de l'entreprise ou réorganisation.	Intérêt légitime de CERAP (en cas de restructuration du cabinet, de partenariat avec un tiers, de rachat ou de prise de participation).

Dans certains cas, le consentement est nécessaire pour traiter vos données, par exemple :

- pour le traitement de données sensibles, telles que les données médicales ou de santé, comme indiqué ci-dessus. Ce consentement est alors une condition nécessaire pour fournir les services que vous ou votre employeur demande à CERAP. L'absence de consentement à ce titre ou le retrait de ce consentement peut empêcher CERAP d'offrir ses services ;
- si les finalités décrites ci-dessus donnaient lieu à une prise de décision automatisée produisant des effets juridiques, vous concernant ou vous affectant de manière significative, nous vous informerions séparément de la raison sous-jacente ainsi que de l'importance et des conséquences prévues de ce traitement ;
- si nous procédons à un traitement, à des fins autres que celles décrites ci-dessus, nous vous en informerons et si nécessaire vous demanderons votre consentement.

Enfin, dans le cadre de l'évaluation des risques et de l'établissement des devis par les organismes d'assurance, CERAP est amené à fournir vos données aux assureurs afin qu'ils examinent si les données fournies correspondent aux critères fixés par ces derniers pour assurer un risque. Les assureurs utilisent généralement des outils informatisés qu'ils mettent à la disposition des courtiers ou que les assureurs utilisent eux-mêmes pour établir les devis ou les propositions de contrats. Ces outils aident ainsi à déterminer si un devis peut être établi, à quelles conditions et à quel tarif. Chaque assureur utilise dans ce cadre différents algorithmes pour déterminer ses tarifs, et nous vous invitons à consulter la politique de confidentialité de chaque assureur pour obtenir plus de détails. Ces processus partiellement automatisés peuvent aboutir à ce que vous ne receviez pas de proposition d'assurance ou peuvent influencer sur le prix ou les conditions de l'assurance. CERAP n'est pas responsable de ces traitements de données effectués par les assureurs.

4. LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DE VOS DONNEES SONT-ILS OBLIGATOIRES ?

Lors de la souscription d'un contrat avec CERAP, certaines données doivent être obligatoirement communiquées à CERAP. Les conséquences du défaut de la collecte de vos données dépendent des situations. A défaut de communiquer ces données obligatoires, vous ne pourrez notamment pas conclure de contrat avec CERAP ou avec les assureurs.

Par ailleurs, pour pouvoir exercer vos droits rappelés au point 6, nous pourrions être amenés à vous demander de nous communiquer certains justificatifs, notamment justificatifs d'identité. La non-communication de ces justificatifs peut empêcher CERAP de répondre à vos demandes.

5. A QUI SOMMES-NOUS SUSCEPTIBLES DE TRANSMETTRE VOS DONNEES ?

Afin d'accomplir les finalités précitées, nous pouvons transmettre vos données personnelles uniquement :

- aux différents services internes de CERAP ;
- aux organismes d'assurances ;
- aux mandataires indépendants, intermédiaires ou co-courtiers ;
- à nos sous-traitants réalisant des prestations pour notre compte (nos subdélégués et prestataires informatiques) ;
- aux autorités financières, judiciaires ou agences d'État, organismes publics (notamment l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution ou TRACFIN) dans la limite de ce qui est permis par la réglementation ;
- à certaines professions réglementées telles qu'avocats, notaires, commissaires aux comptes, consultants ;
- aux administrations sociales et fiscales.

En cas de communication de vos données à des sous-traitants, ces sous-traitants sont tenus d'une obligation de confidentialité et de sécurité, ainsi que d'autres obligations énumérées dans le RGPD. CERAP choisit avec soin ses sous-traitants et demeure en tout état de cause responsable du traitement des données par ses sous-traitants conformément à la loi Informatique et Libertés et au RGPD.

6. QUELS SONT VOS DROITS ?

Vous disposez dans les conditions définies aux articles 15 et suivants du RGPD, sauf exceptions :

- du droit d'obtenir de CERAP la confirmation que des données personnelles vous concernant sont ou ne sont pas traitées et, lorsqu'elles le sont, l'accès auxdites données personnelles ainsi qu'à plusieurs informations sur nos traitements (**droit d'accès** – article 15 du RGPD) ;
- du droit d'obtenir de CERAP la rectification des données personnelles vous concernant qui sont inexactes (**droit de rectification** – article 16 du RGPD) ;
- du droit d'obtenir de CERAP l'effacement de données personnelles vous concernant dans certains cas (**droit d'effacement ou « à l'oubli »** – article 17 du RGPD) ;
- du droit d'obtenir de CERAP la limitation des traitements dans certains cas (**droit à la limitation du traitement** – article 18 du RGPD) ;
- du droit de recevoir les données personnelles que vous avez fournies à CERAP, dans un format structuré, et/ou de demander à CERAP de transmettre ces données à un autre responsable du traitement, lorsque le traitement est fondé sur le consentement ou sur le contrat et que le traitement est effectué à l'aide de procédés automatisés (**droit à la portabilité des données** – article 20 du RGPD) ;
- du droit d'obtenir à tout moment de CERAP pour des raisons tenant à votre situation particulière, que nous ne procédons plus aux traitements des données personnelles vous concernant dans certains cas (**droit d'opposition** – article 21.1. du RGPD) ;
- du droit de s'opposer à tout moment au traitement des données personnelles vous concernant à des fins de prospection (**droit d'opposition à la prospection** – article 21.2. du RGPD) ;
- du droit de ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé produisant des effets juridiques la concernant ou l'affectant de manière significative de façon similaire (**droit de ne pas faire l'objet d'une décision individuelle automatisée** – article 22 du RGPD).
- **du droit de définir, modifier et révoquer à tout moment des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données personnelles après votre mort** en application de l'article 40-1 de la loi Informatique et Libertés. Ces directives peuvent être générales ou particulières. Nous pouvons être uniquement dépositaires des directives particulières concernant les données que nous traitons, les directives générales peuvent être recueillies et conservées par un tiers de confiance numérique certifié par la CNIL.
Vous avez aussi le droit de désigner un tiers auquel les données vous concernant pourront être communiquées après votre mort. Vous vous engagez alors à informer ce tiers de votre démarche et du fait que des données permettant de l'identifier sans ambiguïté nous seront transmises, à lui communiquer la présente Politique de confidentialité.

L'existence ou non de ces différents droits dépend notamment du fondement juridique du traitement concerné par la demande. Ces droits ne sont pas non plus sans limites et, dans certains cas, CERAP pourra refuser votre demande (par exemple pour des motifs légitimes impérieux pour ce qui concerne le droit d'opposition). Ainsi, dans certaines hypothèses, il se peut que nous vous répondions que votre demande ne peut pas donner lieu à une réponse positive de la part de CERAP et nous vous expliquerons la raison pour laquelle nous ne pouvons y déférer.

Conformément à l'article 19 du RGPD, CERAP notifiera chaque destinataire auquel vos données personnelles auront été communiquées toute demande de rectification, d'effacement ou de limitation du traitement effectué conformément à l'article 16, à l'article 17, paragraphe 1 ou à l'article 18 du RGPD, à moins qu'une telle communication se révèle impossible ou exige des efforts disproportionnés. Si vous le demandez, CERAP vous fournira la liste de ces destinataires.

Sous réserve de respecter les conditions posées par la réglementation, vous pouvez exercer vos droits en nous écrivant à l'adresse électronique suivante : [dpo@cerap.com] ou à l'adresse postale suivante : CERAP, Délégué à la protection des données, 6 rue Pâtis Tatelin, CS 20825 – 35708 Rennes Cedex. En cas de doute raisonnable de la part de CERAP, nous pourrions être amenés à vous demander des informations ou documents supplémentaires afin de vérifier votre identité (notamment une copie du recto en noir et blanc de votre carte d'identité).

Aucun paiement n'est exigé pour répondre à vos demandes relatives à l'exercice des droits précités. Toutefois, conformément à l'article 12 du RGPD, lorsque les demandes d'une personne concernée sont manifestement infondées ou excessives, notamment en raison de leur caractère répétitif, CERAP pourra exiger le paiement de frais raisonnables qui tiennent compte des coûts administratifs supportés pour fournir les informations, procéder aux communications ou prendre les mesures demandées ou refuser de donner suite à ces demandes.

Votre demande sera traitée au plus tard dans un délai d'un mois. Au besoin, ce délai peut toutefois être prolongé de deux mois, compte tenu de la complexité et du nombre de demandes reçus par CERAP.

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (la CNIL).

7. TRANSFERTS EN DEHORS DE L'ESPACE ECONOMIQUE EUROPEEN

Vos données ne font l'objet d'aucun transfert hors de l'Espace économique européen dans le cadre des traitements effectués par CERAP ou ses sous-traitants.

8. COMBIEN DE TEMPS CONSERVONS-NOUS VOS DONNEES ?

Les données sont conservées en base active (c'est-à-dire accessible au personnel opérationnel) pendant le temps nécessaire aux finalités décrites ci-dessus au point 3. Pour déterminer ces durées de conservation, CERAP se réfère généralement aux recommandations de la CNIL lorsque des recommandations ont été fournies par cette dernière, le cas échéant en mettant à jour ces recommandations au regard de l'entrée en vigueur de nouveaux textes légaux ou réglementaires non pris en compte par les recommandations de la CNIL.

À l'expiration de ces durées, les données sont conservées sous forme d'archives (c'est-à-dire accessibles uniquement par un nombre limité de membres du personnel et uniquement en cas de réclamations, de contentieux, de demandes d'accès ou à des fins de preuves de la bonne exécution par CERAP de ses obligations contractuelles ou légales) pendant la durée de la prescription légale applicable ou de la durée nécessaire au respect d'une obligation légale (par exemple les exigences du Code de commerce relatives à la conservation des pièces comptables). Ces durées varient selon les finalités et les données concernées. En cas de différence de durée entre la prescription civile et la prescription pénale pour la même catégorie de données, la durée la plus longue est appliquée.

9. QUI EST VOTRE INTERLOCUTEUR AU SEIN DE CERAP POUR REpondre A VOS QUESTIONS SUR LES DONNEES PERSONNELLES ?

Nous avons désigné un délégué à la protection des données. Il est votre interlocuteur pour toute question relative aux traitements de vos données par CERAP. Il peut être contacté à l'adresse email suivante : dpo@cerap.com et à l'adresse postale suivante : CERAP, Délégué à la protection des données, 6 Rue du Pâtis Tatelin, 35700 Rennes.

10. LA POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE DE CERAP PEUT-ELLE CHANGER ?

Nous pouvons mettre à jour notre Politique de confidentialité. Toute mise à jour sera publiée sur notre site internet. Elle pourra nécessiter de votre part, l'information des tiers (notamment votre entourage ou vos salariés et leur propre entourage).